

Séance ordinaire du 23 mars 2008

Le vingt trois mars deux mil huit à onze heures, le conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Jacqueline DONVAL

Convocation du dix huit mars deux mil huit.

Etaient présents tous les Conseillers en exercice à l'exception de
M. Frédéric HANICOTTE a donné procuration à Mme Jacqueline DONVAL,

Secrétaire : Mme Estelle ARHAN

14 – 08 : Election des adjoints au maire **Vote du nombre d'adjoints**

Vu l'article L 2122.1 du CGCT, lequel article stipule que « les conseils municipaux déterminent librement le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal »

Sur la proposition de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, fixe, à l'unanimité, à cinq, le nombre d'adjoints à élire